

Silences et représentations autour du public du patrimoine

Le public des fonds anciens n'est pas et n'a jamais été objet d'étude. Les professionnels en ont une approche plus « *impressionniste* » que « *réaliste* » et ce qu'ils peuvent en dire relève beaucoup plus de la perception que de la connaissance¹.

C'est donc un constat de silence sur le public du patrimoine qui s'impose dès lors qu'on aborde cette question. Ce qui est étonnant dans une société sujette à de récurrentes manifestations d'« émoi patrimonial ». Pourquoi ne dispose-t-on d'aucunes statistiques véritablement exploitables ? Pourquoi, alors que la sociologie des publics s'est beaucoup développée ces vingt dernières années, les publics du patrimoine ont-ils été « oubliés² » ?

Florence Belot

Service commun
de la documentation
de l'Université de Nantes
Florence.Belot@bu.univ-nantes.fr

Pour comprendre ces silences, il est nécessaire de passer en revue l'histoire des bibliothèques publiques françaises depuis trente ans, et de regarder du côté de l'engagement des professionnels dans la promotion et le développement du nouveau modèle de médiathèque.

En effet, comment les BM sont-elles pensées, conçues ? Comme des médiathèques largement ouvertes sur la cité ou comme des bibliothèques réservées à l'étude ? Comme des « usines » ou comme des « temples³ » ? L'analyse de la littérature professionnelle permet de comprendre à quel point la « doctrine de la bibliothèque publique⁴ » est à l'origine d'une transformation fondamentale des biblio-

thèques. Au cours des deux dernières décennies, la profession a été littéralement absorbée par une « grande mutation », le passage de la bibliothèque traditionnelle à la médiathèque publique moderne, « nouveau modèle⁵ » en tous points antithétique du précédent. Et cela s'est explicitement fait en réaction contre un anti-modèle, celui de la bibliothèque traditionnelle : « *Les institutions culturelles [...] sont aujourd'hui tiraillées entre leur vocation à constituer des univers autonomes, stables, gardiens immuables du patrimoine et des savoirs et la logique de développement qui s'impose à tous les secteurs [...] Le fameux musée poussiéreux, refuge des dimanches pluvieux, la bibliothèque hantée par quelques érudits silencieux environnés de gros volumes spécialisés sont désormais des figures repous-*

1. Marie-Pierre Dion, « Le patrimoine des bibliothèques et ses publics », *Le patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*, sous la dir. de Jean-Paul Oddos, Éditions du Cercle de la librairie, 1997. Cet article souligne le fait que les chiffres disponibles sont rares et difficilement comparables entre eux.

2. Terme utilisé en écho au titre d'un chapitre du *Rapport du Président du Conseil supérieur des bibliothèques pour l'année 1994*, « La bibliothèque oubliée », traitant de la question du patrimoine dans les bibliothèques.

3. Expressions empruntées à Michel Melot dans *Nouvelles Alexandries : les grands chantiers de bibliothèques dans le monde*, Éditions du Cercle de la librairie, 1996.

4. Expression reprise de Jacqueline Gascuel, « Les bâtiments », *Histoire des bibliothèques françaises, tome IV : les bibliothèques au XX^e siècle (1914-1990)*, sous la dir. de Martine Poulain, Promodis, 1992.

5. François Rouet, *La grande mutation des BM : modernisation et nouveaux modèles*, Ministère de la Culture, 1998.

Titulaire d'un DEA d'histoire contemporaine, **Florence Belot** est conservateur au Service commun de documentation de l'Université de Nantes, après avoir exercé à la Bibliothèque municipale de Saint-Brieuc.

soirs que s'évertuent à conjurer les établissements engagés dans des rénovations et des restructurations considérables⁶. »

On devine même parfois un phénomène de tension entre développement de la lecture publique et gestion de l'héritage patrimonial : « *On peut affirmer que dans l'ensemble du secteur de la lecture publique, en quelque vingt ans, la France s'est dotée d'un réseau de bibliothèques, de médiathèques qui font maintenant, juste retour des choses, l'objet de visites de professionnels étrangers*⁷. » Le CSB lui-même évoque, dans un de ses rapports, « *le poids du patrimoine [qui] en même temps qu'il confère à la BM son prestige, lui conserve aussi cette réputation de lieu réservé aux lettrés*⁸ ». Dans le terme « repoussoir » se trouve probablement une des clés de compréhension des silences qui entourent la question patrimoniale : « *Les bibliothèques ont souvent pâti d'une image un peu poussiéreuse, celle d'un espace patrimonial essentiellement tourné vers le passé*⁹. » Il leur fallait donc, pour s'imposer, se « débarrasser » de cette image « repoussoir ».

Dans ce contexte, la conquête d'une image moderne est un enjeu fondamental pour les professionnels du patrimoine. Il est intéressant alors d'analyser leur discours et leurs préoccupations.

6. Joëlle Le Marec, « Public savant, public profane », *L'action culturelle en bibliothèque*, sous la dir. de Viviane Cabannes et Martine Poulain, Éditions du Cercle de la librairie, 1998.

7. Michel Melot dans *Nouvelles Alexandries : les grands chantiers de bibliothèques dans le monde*, op. cit.

8. *Rapport du CSB pour l'année 1994*, chap. « Le poids du patrimoine ».

9. Anne-Marie Bertrand, Martine Burgos, Claude Poissenot et Jean-Marie Privat, *Les bibliothèques municipales et leurs publics : pratiques ordinaires de la culture*, BPI, 2001.

Le discours sur les collections patrimoniales

Au cours des années 1980, s'impose l'idée que le patrimoine constitue un enjeu culturel et touristique important pour les villes. Signe des temps et d'une volonté politique forte, cette décennie est riche en rapports divers sur les bibliothèques. La plupart ont évidemment pour objet le développement de la lecture publique, mais cela n'empêche pas certains rapporteurs d'attirer l'attention des ministres sur la question du patrimoine écrit et graphique. Dans le même temps, une administration du patrimoine se met en place au sein du ministère de la Culture. Plusieurs missions lui sont confiées, parmi lesquelles : conseil aux établissements en matière de conservation et de contrôle technique, incitation à la construction (création d'une troisième part du concours particulier en 1992) et impulsion (lancement du CCFr en 1990)... L'essentiel des mesures prises concerne la conservation ou le traitement des collections.

Le même constat peut être fait si on analyse le discours des professionnels et l'activité quotidienne des établissements. Si le grand et fulgurant chantier de rétroconversion piloté par la BN a débouché sur un outil très important, le CCFr, la question du signalement des collections n'est pas résolue pour autant. Le CSB l'évoque en ces termes : « *Le dénombrement incertain des collections anciennes de documents rares et précieux [est] un sujet redouté [car il s'agit de] travaux d'Hercule bénédictin*¹⁰. » En effet, les BM se trouvent aujourd'hui face à de nouveaux défis en matière de traitement intellectuel des collections. Il s'agit d'intégrer les collections du XIX^e siècle et aussi, souvent, d'ouvrir la voie en matière de nouveaux formats¹¹. Dans ces conditions,

10. *Rapport du CSB pour les années 1996-1997*, p. 44-45.

11. Voir, par exemple, l'actuel projet de rétroconversion en EAD d'un monument bibliographique, le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*.

le public ne constitue pas, on s'en doute, une préoccupation prioritaire.

C'est ainsi que l'on voit poindre, chez les professionnels du patrimoine, un discours d'autojustification de leur activité, destiné à la fois à légitimer un travail qui peut paraître « passéiste » et à combattre l'image « poussiéreuse » et fermée qui leur est parfois associée. Cela transparait déjà en 1981 dans la lettre signée de Jean Gattegno confiant à Louis Desgraves la mission de réflexion sur le patrimoine écrit : « *Si soucieuse qu'elle soit d'assurer le développement de ce qu'il est convenu d'appeler la lecture publique, la DLL n'entend pourtant pas se désintéresser de la préservation, de la mise en valeur et de l'accroissement nécessaires des collections de toute nature qui, conservées dans les bibliothèques publiques, constituent une part très précieuse du patrimoine national.* »

Six ans plus tard, à Arc-et-Senans, il réitère cette justification : « *Si, en 1980, la Direction du livre et de la lecture avait dit qu'elle voulait faire un grand effort patrimonial, cela aurait été interprété par la partie la plus dynamique des bibliothécaires de lecture publique comme une crispation sur le passé, sinon comme un retour en arrière ; je crois qu'on ne pouvait valablement et qu'on ne peut valablement vouloir pousser la recherche patrimoniale [...] que si on a antérieurement, et non pas parallèlement, impulsé un dynamisme suffisamment grand à la lecture publique pour qu'il n'y ait plus contradiction entre les deux, comme cela a été ressenti à certaines époques, mais mouvements parallèles*¹². » De même peut-on lire dans un document intitulé *À fonds anciens, techniques modernes* : « *Nous avons essayé de traiter ce thème ni rétrograde ni passéiste en faisant appel à des personnes... qui se sont vues confron-*

12. Jean Gattegno, « L'action patrimoniale de la DLL », *L'État français et son patrimoine écrit depuis l'Ancien Régime jusqu'à nos jours, actes des journées patrimoniales d'Arc-et-Senans*, FFCB, 1998.

tées à ces problèmes et ont su les résoudre¹³. »

Certes, la lecture publique n'est pas exempte de préoccupations catalographiques et bibliothéconomiques (et le nombre de publications dans ces domaines est là pour en attester), mais on est loin – avec cet incontournable traitement des collections patrimoniales – de ce qui légitime l'action des BM depuis vingt ans, c'est-à-dire le public. Ainsi, quelles représentations sont véhiculées et quelle place est dévolue au public dans une bibliothèque patrimoniale ?

Le discours sur le public du patrimoine

Le ennemi du livre ?

« Les bibliothèques patrimoniales sont souvent traitées comme des trésors pour lesquels les soins de conservation l'emportent sur le désir de communication... On a l'impression [...] de bijoux placés dans leurs écrans, intouchables et d'ailleurs jamais touchés¹⁴. » Plutôt que dans un schéma pessimiste comme celui-ci, on est toujours en bibliothèque patrimoniale dans la dialectique suivante : comment mettre en place harmonieusement conservation et communication¹⁵ ?

Jean-Marie Arnoult commence une de ses contributions par une phrase provocatrice : « Parmi les ennemis du livre, le plus redoutable n'est autre que le lecteur lui-même... Mais il faut bien reconnaître que cette hypothèse est une vue de l'esprit, fort heureusement. Car le destin du livre est contenu dans ce paradoxe qu'il doit être utilisé pour que soit assurée sa survie intellectuelle... L'ignorance de cette évidence est à

13. À fonds anciens, techniques modernes : les bibliothèques face à leur patrimoine [journées d'étude], Toulouse, Cebra, 1986.

14. Maurice Garden, « Les bibliothèques de recherche », *BBF*, 1996, n° 2, p. 20-25.

15. Cela change certes avec les techniques numériques qui donnent la possibilité d'une offre nouvelle.

Le public du département Fonds ancien de la BM de Lyon¹

Les responsables du département Fonds ancien de la BM de Lyon ont ressenti le besoin de connaître leur public de façon scientifique. Jusque-là, l'idée d'une étude ne s'était pas imposée, tant la nature de ce public semblait homogène et les volumes de communication stables d'une année sur l'autre. Mais le mouvement d'augmentation et de diversification des publics qui a touché la lecture publique n'a pas épargné le patrimoine. Marie-Pierre Dion constate que « la clientèle érudite... s'est diluée dans un lectorat élargi aux contours incertains, moins initié et davantage pressé² ». Dans le cas de Lyon, cela s'est produit subitement et dans des proportions importantes, suite à des changements conséquents survenus en 1999, tant au niveau de l'offre³ que de l'organisation des collections⁴.

L'étude a consisté à conduire une enquête par questionnaire auprès de 100 usagers et à exploiter des données ou informations existantes⁵. Elle a seule permis de passer d'une connaissance de l'activité du service (volumes d'entrées et de communication annuels) à une connaissance de ses usagers (profils, usages, besoins). Si l'étude des profils des 100 personnes ayant répondu au questionnaire n'a pas donné lieu à des découvertes fracassantes, elle a néanmoins permis de cerner de manière objective la nature du public utilisateur de la salle du fonds ancien.

Profils

Le groupe d'usagers est composé d'une faible majorité d'hommes (53 %). Les étudiants y sont nombreux (42 %), tout comme les cadres (35 %). Le niveau d'étude de ce public est élevé (91 % ont au minimum une licence) et son origine géographique est essentiellement régionale (93 %). Au niveau des disciplines, l'histoire et les lettres se taillent la part du lion (respectivement 47 % et 27 %). Les objectifs de recherche sont quant à eux harmonieusement répartis sur les trois catégories retenues (diplômes : 44 % ; recherches personnelles : 30 % ; recherches professionnelles : 26 %).

1. Une commande passée par la BM de Lyon dans le cadre d'un stage d'étude Enssib est à l'origine de cette recherche. Elle a donné lieu à la rédaction d'un rapport de stage *Le public du département Fonds ancien de la Bibliothèque municipale de Lyon*, et d'un mémoire d'étude *Le public des fonds anciens : silences et représentations*.

2. Marie-Pierre Dion, « Le patrimoine des bibliothèques et ses publics », *op. cit.*

3. Suite à l'intégration de la prestigieuse collection jésuite des Fontaines (composée de 500 000 documents, dont 800 manuscrits, 50 000 estampes... et de nombreux documents contemporains).

4. Suite à l'extension de la notion de « fonds ancien ». Jusqu'en 1999, seuls les documents publiés avant 1800 relevaient du département Fonds anciens. Depuis lors, c'est la date de 1920 qui est retenue.

5. Notamment le dépouillement du cahier dans lequel sont consignées les entrées et les communications.

Variables	Principaux chiffres
Sexe	Hommes : 53 % Femmes : 47 %
Âge	18-25 ans : 33 % 60 ans : 9 %
CSP	Étudiants : 42 % Cadres : 35 % Retraités : 10 %
Origine géographique	Rhône-Alpes : 93 % France : 3 % Étranger : 4 %
Niveau d'étude	Bac + 5 : 51 % Bac + 3 : 91 %
Discipline	Histoire : 47 % Lettres : 27 %
Objectif de recherche	Diplôme : 44 % Rech. personnelle : 30 % Rech. professionnelle : 26 %

Usages

On constate un faible nombre moyen d'entrées par usager (3,5 soit 8 219 entrées pour 2 306 usagers). Une majorité d'usagers ne sont venus qu'une seule fois et le nombre de lecteurs assidus est peu élevé. Sur la base de ces rythmes de fréquentation, on peut dégager la typologie suivante :

- les assidus (5,5 % des usagers – 46 % des entrées) sont venus en salle du Fonds ancien de 1 fois par mois à 3 fois par semaine ;
- les habitués (35 % des usagers – 37,5 % des entrées) quant à eux sont venus de 2 à 11 fois dans l'année de référence ;
- les occasionnels (59,5 % des usagers – 16,5 % des entrées) ne sont venus eux qu'une seule fois.

Au-delà des chiffres et des profils, c'est vraiment la question des publics en général et de leurs usages, similaires ou différenciés, qui se pose ici. En effet, l'étude plus poussée des pratiques et besoins des lecteurs permet d'établir une autre typologie, basée elle sur les usages :

- les chercheurs : apprentis (étudiants, notamment de maîtrise), professionnels (enseignants-chercheurs, chercheurs), amateurs (l'érudit). Il s'agit du public averti, celui qui sait, qui connaît le fonctionnement et les contraintes de ce type de service. Ses besoins sont, au niveau documentaire, ceux d'une collection ou d'un fonds et, au niveau de l'espace de travail, d'une salle de recherche et de son climat studieux ;
- les « consultants » : le public d'« occasionnels » (celui du XIX^e siècle ou de la collection jésuite des Fontaines contemporaine). Il s'agit d'un public novice, non initié à ce type de bibliothèque. Ses besoins sont, au niveau documentaire, ceux d'un ouvrage précis et, au niveau de l'espace de travail, d'une salle de documentation. F. B.

l'origine de certains abus... comme une scène de la plus pure symbolique : le livre disputé par le Bibliothécaire inquiet au Lecteur importun. » Ainsi, les bibliothèques patrimoniales sont-elles chargées de conservation, mais ne sont pas des « conservatoires ». Surtout, Jean-Marie Arnoult souligne l'alliance objective entre bibliothécaires et lecteurs : « *Leur attitude ne doit pas être anti-nomique mais complémentaire, les uns assurant la conservation matérielle, les autres la conservation intellectuelle*¹⁶. »

Lecteur d'une collection ou usager d'un service ?

Joëlle Le Marec nous explique que les BM sont tiraillées entre leur vocation patrimoniale traditionnelle et la logique de développement inhérente à la société contemporaine ; surtout, elle ajoute que « *c'est tout ce qui concerne le public qui est le moteur de cette évolution*¹⁷ ». En effet, on repère deux démarches possibles :

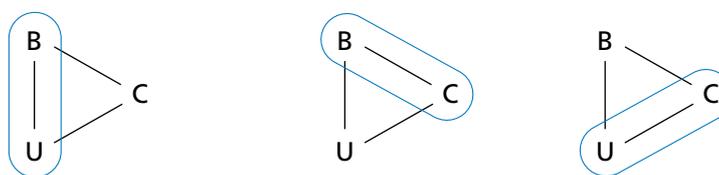
- le « processus de distribution des collections » : conçu pour diffuser un « produit » (la collection) préexistant au service ; l'activité dominante est la mise en valeur du fonds constitué (description et traitement du document) ; sans méconnaître les désirs des usagers, le système place toujours en avant les contraintes patrimoniales ;
- le « processus de service à l'utilisateur¹⁸ » : conçu en fonction exclusive d'un public déterminé, les supports d'information ne venant qu'en adjonction ; la relation bibliothécaire/usager est privilégiée et la première expertise demandée au bibliothécaire est d'évaluer le besoin de l'utilisateur.

16. Jean-Marie Arnoult, « Conservation et communication », *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises*, ENSB, 1983.

17. Joëlle Le Marec, « Public savant, public profane », *op. cit.*

18. Un certain nombre de publications abordent cette question de la démarche marketing en bibliothèque : nous nous sommes inspirés ici de celle de Bertrand Calenge, *Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*, Éditions du Cercle de la librairie, 1999.

Le schéma trinitaire des organismes d'information



1 • Service de documentation

2 • Bibliothèque dite de conservation

3 • Bibliothèque dite de diffusion

B = bibliothécaire U = usager C = collection

Source : Bertrand Calenge, *Accueillir, orienter, informer, op. cit.*

Ainsi, le lecteur d'une collection devient-il l'utilisateur d'un service. Bertrand Calenge inclut également, dans son schéma des organismes d'information, la bibliothèque de diffusion et nous propose trois schémas.

En bibliothèque de conservation, le rapport bibliothécaire-collection est privilégié, alors que le rapport bibliothécaire-usager caractérise le service de documentation et que le lien usager-collection est typique de la bibliothèque de diffusion (*via* notamment le libre accès). Il s'agit bien sûr de schémas. Mais il est indéniable que l'obligation de conservation - par nature irréductible - ne pourra jamais faire de la bibliothèque patrimoniale une bibliothèque totalement « orientée-usagers¹⁹ » et que les évolutions repérées au niveau de la lecture publique ces vingt dernières années ont tendance à rapprocher l'offre de lecture publique du processus de service à l'utilisateur. Le choix d'une organisation par départements thématiques relève tout à fait de cette logique : sur la disparition des « -thèques », Bertrand Calenge nous dit que « *ces organisations "orientées-fonds" cèdent la place à des organisations "orientées-besoins d'information"*²⁰ ».

19. Bien avant l'introduction de la réflexion sur le « marketing » en bibliothèque, Henri Comte notait : « *C'est parce que les collectivités publiques sont entrées en possession de livres qu'elles ont formé des bibliothèques et c'est parce que ces livres étaient partie intégrante du patrimoine national que l'activité du service s'est orientée vers leur conservation* », *Les bibliothèques publiques en France*, Presses de l'ENSB, 1977.

20. Bertrand Calenge, *Accueillir, orienter, informer...*, *op. cit.*

La volonté de « coller au plus près » aux besoins de l'utilisateur n'est-elle pas intimement liée à une démarche de connaissance des publics usagers du service ? Y a-t-il une différence d'approche entre le public des bibliothèques patrimoniales et celui des bibliothèques de diffusion ?

Connaître les publics

Les publics « courants » des bibliothèques municipales

D'une manière générale, « *les publics des bibliothèques publiques sont plutôt mal connus : nombreux, divers, peu fidèle (peu fidélisé), studieux ou festif, écolier et chercheur, dévoreur de romans ou amateur de films, séjourneur ou emprunteur, habitué ou occasionnel, ce public est tellement multiple qu'on prend désormais la prudence de le désigner par son pluriel : les publics*²¹ ». Pour autant, public des « bibliothèques de diffusion » et public des « bibliothèques de conservation » ne sont pas tout à fait logés à la même enseigne. En effet, les enquêtes nationales concernent le public « courant » des médiathèques publiques.

Les quatre enquêtes successives *Pratiques culturelles des Français*²²

21. Anne-Marie Bertrand, *Bibliothécaires face au public*, BPI, 1995.

22. Olivier Donnat et Denis Cogneau, *Pratiques culturelles des Français : 1973-1989*, La Découverte, 1990 et *Les Pratiques culturelles des Français : résultats de l'enquête de 1997*, La Documentation française, 1998.

SILENCES ET REPRÉSENTATIONS AUTOUR DU PUBLIC DU PATRIMOINE

(1973, 1981, 1989 et 1997), conduites par le ministère de la Culture, sont intéressantes en ce qu'elles permettent de cerner les évolutions sur vingt-quatre années. On y apprend que le pourcentage d'inscrits est passé de 13 à 21 % entre 1973 et 1997, que la hausse de la fréquentation des bibliothèques est plus spectaculaire que celle des inscriptions.

La première enquête sur les usagers des BM, versant lecture publique, diligentée par la DLL, a eu lieu en 1979, *L'expérience et l'image des BM*²³. L'objectif est double : étudier l'image des BM chez les Français et connaître les pratiques des usagers des bibliothèques. L'échantillon est double lui aussi : le premier est représentatif de la population nationale (1 000 personnes, dont 108 inscrits), le second est constitué de 892 personnes inscrites dans une BM. Le tirage au sort a été effectué sur 40 BM de toutes tailles et de tous horizons géographiques.

En 1995²⁴, la DLL décide de lancer une nouvelle enquête qui se déroule entre 1996 et 1998, en deux phases. La première, quantitative, concerne 720 usagers de sept BM et un échantillon représentatif de la population de 1 900 personnes. La seconde phase, qualitative - par entretiens semi-directifs approfondis et observations - a concerné 32 usagers non inscrits.

Les publics du patrimoine

Il serait erroné de dire que seuls les usagers ou le public potentiel des bibliothèques de lecture publique ont été l'objet d'enquête. Cela pour deux raisons :

1. La DLL a commandé en 1999 une enquête sur les publics du patrimoine mais celle-ci n'a pas été publiée²⁵. Les

objectifs de cette étude sont multiples : connaître les conditions d'accès au patrimoine écrit détenu par les bibliothèques sélectionnées, cerner la place qu'il occupe dans le fonds et l'activité de la bibliothèque, rassembler les informations disponibles sur le nombre, les profils et les besoins des usagers de ce patrimoine...

Cinq BM ont été retenues : celles de Roanne, Grenoble, Metz, Troyes et Toulouse. Si 78 entretiens ont été conduits, seulement 28 concernent les usagers. Évidemment, l'équipe chargée de l'étude a rencontré des difficultés pour l'aspect quantitatif de l'enquête : « *La rareté et la disparité des données rassemblées n'autorisent pas une exploitation synthétique. Elles viennent cependant à l'appui de notre première constatation : autant de services patrimoniaux, autant de cas particuliers... à défaut de données précises et comparables, il paraît possible de dégager les hypothèses suivantes [...].* »

Cela donne une idée des résultats fournis par l'enquête et probablement des raisons de sa non-publication : « *Elle n'apporte rien de plus que ce qu'on pouvait subodorer sur les publics des fonds anciens*²⁶. » Il y a néanmoins plusieurs intérêts à cette enquête : elle conforte l'idée selon laquelle les chiffres disponibles dans les bibliothèques patrimoniales concernent plus l'activité des services (nombre de prêts ou d'entrées) que les publics et qu'ils sont difficilement comparables d'un site à l'autre ; surtout, elle a le mérite de mettre le doigt sur l'écart entre les moyens consacrés à une enquête sur les publics du patrimoine et ceux déployés dans les enquêtes de 1979 et 1996-1998.

2. Par ailleurs, de très nombreuses enquêtes - mais partielles - ont été conduites, qu'il s'agisse de monogra-

phies « locales » ou de travaux sur des « segments » de public. Ces travaux s'inscrivent dans la logique de développement de la sociologie, qu'elle soit de la lecture ou des publics²⁷, et sont liés à la démarche de démocratisation et de conquête de nouveaux publics. Elles concernent entre autres : les « publics jeunes », les « adolescents », les « faibles lecteurs », les « non-utilisateurs », les « non-usagers », les « lecteurs en campagne », les « publics éloignés de la lecture »... Peu de place, on le voit, pour les publics du patrimoine ou même des bibliothèques d'étude : on trouve néanmoins quelques articles sur le public des BU et une monographie sur « les chercheurs et la documentation numérique²⁸ » ; un colloque en 1997 sur les « Publics et usages des bibliothèques » à Paris²⁹ dans lequel il est question de « L'évolution des publics de la BnF » ; l'enquête réalisée par Christian Baudelot sur « Les lecteurs de la BnF » en 1993³⁰ ; enfin, un colloque organisé en 1997 par la FFCB, intitulé « Quels publics pour le patrimoine écrit ? » et surtout la contribution de Marie-Pierre Dion à la synthèse sur « Le patrimoine » publiée sous la direction de Jean-Paul Oddos, *Le patrimoine des bibliothèques et ses publics*³².

27. Sachant que toutes les études dont il est question ici n'ont pas forcément été publiées sous forme de monographies, mais également dans les revues professionnelles, notamment le *BBF* ou le *Bulletin de l'ABF*.

28. *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services, nouveaux usages*, sous la dir. de Ghislaine Chartron, Éditions du Cercle de la librairie, 2002.

29. *Publics et usages des bibliothèques : un défi pour la coopération*, synthèse du colloque organisé par l'OPLPP à Paris le 24 mai 1998, BPI, 1998.

30. Christian Baudelot, Claire Verry, « Profession, lecteur ? Résultats d'une enquête sur les lecteurs de la BN », *BBF*, 1994, n° 4, p. 8-17 et Christian Baudelot, Christine Detrez, Laure Léveillé et Claire Zalc, « Lire à la BN : lire au plus haut niveau », *Lire, faire lire : des usages de l'écrit aux politiques de lecture*, sous la dir. de Bernadette Seibel, Le Monde éditions, 1995, p. 159-187.

31. *Quels publics pour le patrimoine écrit ?* : colloque organisé par la FFCB à Orléans les 23 et 24 juin 1997. Les actes n'ont pas été publiés mais un compte rendu en a été fait : Anne-Marie Bertrand, « Quels publics pour le patrimoine écrit ? » *BBF*, 1997, n° 5, p. 66-67.

32. Marie-Pierre Dion, « Le patrimoine des bibliothèques et ses publics », *op. cit.*

23. *L'expérience et l'image des BM : enquête par sondage auprès de la population nationale*, DLL, ARCMC, 1979. Voir le compte rendu dans *BBF*, 1980, n° 6, p. 265-299.

24. Soit un quart de siècle plus tard... Les résultats sont publiés dans Anne-Marie Bertrand, Martine Burgos, Claude Poissenot et Jean-Marie Privat, *Les bibliothèques municipales et leurs publics*, *op. cit.*

25. *Les publics et les utilisations du patrimoine écrit dans les BM : étude de cinq cas : l'offre, la demande, les relations avec l'environnement* [Option culture], 1999. Ce document, non publié, a été consulté à la DLL.

26. Jean-François Hersent, lors de notre rencontre à la DLL, le 13 octobre 2003.

De même, si l'on regarde du côté des statistiques collectées annuellement par la DLL, on constate que le formulaire est plus adapté à l'activité lecture publique qu'à l'activité patrimoniale. Si des informations sont collectées sur les « fonds patrimoniaux », si l'activité de prêt fait l'objet de statistiques, ce n'est pas le cas pour la communication sur place : « *Même si elle est sans doute active, cette pratique est mal connue car elle ne fait pas l'objet d'un enregistrement systématique et peu de bibliothèques sont en mesure de renseigner cette question précisément*³³. »

Il est vrai que les données relatives à l'activité des services (communication sur place) et au public du patrimoine (inscription) ne font pas « *l'objet d'un enregistrement systématique* » - de façon informatisée s'entend - et que, de ce fait, « *objectivement* », « *statistiquement* », ce public n'est pas connu.

En effet, les modules « communication sur place », sont les parents pauvres des SIGB et leur utilisation s'avère souvent compliquée. Le document publié par la DLL, *Bibliothèques et informatique*, fait la part belle, tout au long de ses 130 pages, aux modules catalogage, prêt, bulletinage, acquisitions... mais n'évoque qu'en quelques lignes la communication des documents stockés en magasin. De même, au chapitre « *les fonctions utilisées par les bibliothèques* », le « quarté » des modules est : catalogage, prêt, statistiques, Opac... le module communication sur place n'est même pas mentionné.

En guise de conclusion

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que la connaissance du public des fonds anciens et/ou patrimoniaux nous apparaisse plus impressionniste que réaliste et que ce public soit l'objet de représentations

33. *Statistiques des BM : données 1999*, DLL, 2000, p. 138.

de la part des bibliothécaires. Si l'on peut affirmer, en ce qui concerne la lecture publique, que nous avons affaire à des publics et non à un public unique et homogène, pour le patrimoine, nous ne pouvons que subodorer, localement, son hétérogénéité et sa diversification³⁴. Dans un contexte de relative stabilité, cela pouvait probablement suffire à « connaître » un public de chercheurs - apprentis ou confirmés - et d'érudits locaux. Dans un contexte d'intégration des collections « XIX^e siècle »³⁵, de massification de l'enseignement, d'augmentation et de diversification des publics des biblio-/média-thèques, les services patrimoniaux ne peuvent plus se contenter de cette perception et doivent mettre en place les outils nécessaires à la connaissance de leur public. Ainsi est-il possible de dire qu'en matière de public des fonds patrimoniaux *tout ou presque reste encore à faire*³⁶.

Aujourd'hui, alors que la dynamique impulsée à la lecture publique a été suffisamment importante et décisive pour qu'il n'y ait plus « *contradiction entre les deux [...] mais mouvements parallèles*³⁷ », le patrimoine n'est plus considéré comme une « *crispation sur le passé* ». Il « *est aujourd'hui une activité consensuelle, même si elle l'est plus dans le discours que dans l'affectation des moyens*³⁸. » Ainsi, les conditions sem-

34. Ce qu'il faut souligner, néanmoins, c'est l'immensité du chemin parcouru en vingt ans dans les bibliothèques, qu'elles soient patrimoniales ou de lecture publique et que leur développement, s'il n'est pas complètement parallèle et harmonieux, n'en est pas moins effectif. Il est indéniable que ces deux composantes des BM françaises ont fait un bond en avant considérable, chacune dans un secteur qui présentait des urgences : la modernisation des services et l'informatisation des catalogues.

35. Les répercussions de ces évolutions récentes ne se sont peut-être pas encore manifestées partout, mais il n'est pas déraisonnable d'imaginer qu'un nouveau public vienne, comme c'est le cas au département Fonds ancien de la BM de Lyon, grossir les rangs des usagers des services patrimoniaux.

36. Citation extraite du *Rapport sur la lecture publique, commandé par Georges Pompidou à un groupe de travail en 1968 : Histoire des bibliothèques françaises, tome IV, op. cit.*, p. 340.

37. Expressions empruntées à Jean Gattegno.

blent aujourd'hui réunies pour que les professionnels du patrimoine écrit puissent œuvrer à une meilleure connaissance de leur public. Cela passe notamment par l'informatisation des transactions - communication et inscriptions : sachant que très souvent la consultation sur place de documents patrimoniaux ne donne pas lieu à inscription - et/ou par la conduite d'enquêtes régulières auprès des usagers. L'impulsion pourrait être donnée au niveau ministériel, par le lancement d'une enquête nationale sur les publics d'un échantillon représentatif de bibliothèques patrimoniales.

Si la lecture publique, les médiathèques ont dû, pour s'épanouir, se débarrasser de l'image « poussiéreuse » de la bibliothèque traditionnelle, les bibliothèques patrimoniales doivent aujourd'hui se libérer elles aussi de cette image d'univers passéiste (image confortée encore par l'archaïsme du fonctionnement quotidien). Les technologies numériques leur ont offert cette occasion d'associer patrimoine et modernité et d'inscrire leur activité dans la logique d'ouverture et de communication qui caractérise la lecture publique. Grâce au numérique en effet, les Anciens deviennent modernes, « *philonéristes*³⁹ ». Le numérique permet également à la bibliothèque patrimoniale de dépasser la contradiction communication/conservation et d'intégrer pleinement une des valeurs les plus significatives de la lecture publique : la démocratisation⁴⁰.

Jun 2004

38. Anne-Marie Bertrand, *Les bibliothèques*, La Découverte, 1998.

39. Expression empruntée à Roger Establet dans sa préface à Emmanuel Pedler, Olivier Zerbib, *Les nouvelles technologies à l'épreuve des bibliothèques : usages d'Internet et des cédéroms*, BPI, 2001.

40. Ce terme n'est pas systématiquement employé, mais il est très souvent implicite. Le numérique permet bien une diffusion large, une démocratisation de l'accès au patrimoine. Mais dans la réalité, l'offre (corpus de documents indexés, non recontextualisés) correspond plus aux besoins des chercheurs qu'à ceux du grand public.